MODELE A REMPLIR POUR PREPARER LA PRESENTATION DE SA COP LORS DES REUNIONS DE REVUE DES COPS PAR LES PAIRS

Ce document répertorie les 21 critères nécessaires pour qualifier sa COP en tant que "GC Advanced" et les bonnes pratiques associées. Merci de noter dans la colonne "Réponse de l'entreprise" la manière dont vous répondez à une bonne pratique et où sont noté les informations relatives à cette bonne pratique dans votre COP ou rapport annuel/développement durable.

NB: n'hésitez pas à supprimer les lignes portant sur les bonnes pratiques que vous ne mettez pas en œuvre, dans un souci de lisiblité.

Entreprise:	Veolia Environnement	
Année de la COP :	2014	
	Questions d'auto-évaluation	
1. Votre COP contient-elle, si pertinent, une description de	e politiques et de pratiques liées aux opérations de votre entreprise dans des zones à haut	
Oui		
Non		
2. Comment l'exactitude et le périmètre des informations	dans votre COP est-elle évaluée par un tiers crédible?	
Bonne pratique	Réponse de l'entreprise	
Evaluation planifiée décrite dans la COP		
Panel multi-parties prenantes		
Panel de pairs	La COP est soumise au club GC Advanced du Global Compact France le 04 juin 2014	
Assureurs indépendants	Certains éléments de la COP sont audités par KPMG (p.134 à 139 de la COP)	
Panel de parties prenantes	agences de notation extra-financières qui évaluent nos politiques RSE sur la base de ce document (cf. p.15 de la COP	
Autre bonne pratique		
3. Votre COP intègre-t-elle un des hauts standards de trans	sparence et divulgation suivant :	
Bonne pratique	Réponse de l'entreprise	
Appliquer les lignes directrices du GRI		
Se qualifier au minimum pour le niveau B du GRI		
Se conformer à l'option 'critères exhaustifs' du GRI G4		
Se conformer à l'option 'critères essentiels' du GRI G4		
Fournir des informations sur le profil et le contexte opérationnel	cf. Introdiuction + tableau de bord en annexe	
de l'entreprise	+ chiffres clés de l'annexe RADD p68-71 + Annexe document de référence : p.38 à 65 : « aperçu des activités »	

	s 10 principes dans la Stratégie et les Opérations	
Critère 1 : La COP décrit l'intégration dans les fonctions st	ratégiques et les unités opérationnelles	
Bonne pratique	Réponse de l'entreprise	Référence dans la COF
Politiques, procédures et activités planifiées		
Donner la responsabilité exécutive de la stratégie RSE aux Fonctions pertinentes	organisation adaptée : rattachée au secrétariat général, la direction du développement durable initie et coordonne	p.9
Aligner les stratégies, objectifs, et formes d'incitation de toutes es filiales et unités opérationnelles avec la stratégie RSE	Cette adhésion, par laquelle le Groupe s'est engagé à soutenir et promouvoir les principes du Pacte mondial dans sa sphère d'influence, est un élément important de la politique de responsabilité sociale du Groupe.	p.8
Attribuer la responsabilité en matière de RSE à un individu ou un groupe dans chaque unité ou filiale Concevoir une stratégie pour multiplier les synergies entre et parmi les domaines clés et pour gérer les compromis		
Gassurer que les différentes fonctions de l'entreprise se coordonnent étroitement pour maximiser la performance	Organigramme : conformité/pilotage/anticipation/prospective	p.9
Autres bonnes pratiques établies ou naissantes, ou cause de 'omission du critère		
Critère 2 : La COP décrit la mise en œuvre dans la chaîne d	le valeur	
Bonne pratique	Réponse de l'entreprise	Référence dans la COP
Politiques, procédures et activités planifiées	Les acheteurs partagent avec les fournisseurs les convictions et engagements du Groupe en matière de RSE + organiaramme de mise en œuvre	p.126
Analyse de chaque segment de la chaîne de valeur, en dressant la carte de risques, opportunités et impacts	Afin de couvrir toutes les étapes du processus, une cartographie des risques RSE par catégorie d'achat a été développée, courant 2012, en collaboration avec la direction des risques	p.130
Communiquer les politiques et attentes envers les fournisseurs et es autres partenaires professionnels	Lors du lancement d'une consultation, les fournisseurs reçoivent la charte fournisseurs de Veolia. Mise à jour, en 2012 et 2013, pour correspondre au mieux aux engagements de Veolia, notamment en matière de responsabilité sociétale	p.130
Mettre en œuvre des mécanismes de surveillance pour la	26 % des fournisseurs référencés dans la base contrats du Groupe ont été évalués sur leur performance RSE depuis 2011.	p.131
onformité des pratiques dans la sphère d'influence de 'entreprise	evalues sur rear performance rise acpuis 2011.	

Autres bonnes pratiques établies ou naissantes, ou cause de		
l'omission du critère		
	rocédures fiables concernant les Droits de l'homme	
Critère 3 : La COP décrit des engagements, stratégies ou p	olitiques précis dans le domaine des Droits de l'homme	
Bonne pratique	Réponse de l'entreprise	Référence dans la COP
Politiques, procédures et activités planifiées		
Engagement de se conformer à toutes les lois en vigueur et de respecter les droits de l'homme internationalement reconnus,	Veolia s'engage depuis des années pour le respect des droits humains, dans ses activités mais aussi dans les territoires où l'entreprise intervient.	p.8
partout où l'entreprise opère Déclaration d'engagement pour le respect et le soutien des droits de l'homme, approuvée au plus haut niveau de l'entreprise Déclaration d'engagement stipulant les attentes concernant les	"Quelque soit le contexte géographique [] nos métiers doivent s'exercer en respectant les réglementations [] en particulier en ce qui concerne le respect des principes fondamentaux" "Ce document est une référence de comportement pour l'ensemble des	Annexe guide éthique p.2
	collaborateurs de Veolia, à tous les niveaux de l'entreprise et dans tous ses pays d'intervention"	Annexe guide éthique p.2
externe à toutes les parties prenantes Autres bonnes pratiques établies ou naissantes, ou cause de l'omission du critère		
Critère 4 : La COP décrit les systèmes de management en	place pour intégrer les principes des droits de l'homme	
Bonne pratique	Réponse de l'entreprise	Référence dans la COP
Politiques, procédures et activités planifiées		
Processus pour s'assurer que les droits de l'homme internationaux sont respectés		
« Due diligence » continue qui inclut l'évaluation des impacts réels et potentiels sur les droits de l'homme	la cellule risque pays de la direction des risques et assurances analyse, sur les géographies d'implantation existantes et futures du Groupe, les facteurs exogènes tels que les situations géopolitique, économique, sociale et financière ; mais également le niveau de développement, les conditions de travail et environnementales afin d'intégrer au mieux les attentes des parties prenantes, en ligne avec la responsabilité sociétale de l'entreprise.	p.11
Sensibilisation interne et formation sur les droits de l'homme	Veolia appuie sa démarche sur des actions de formation destinées à	
pour la direction et les collaborateurs	enraciner la culture éthique de ses collaborateurs	p.12
Mécanismes de plainte au niveau opérationnel pour les parties	Comité d'éthique - whistleblowing	
prenantes potentiellement impactées par les activités de l'entreprise		p.14

Attribution des responsabilités pour traiter efficacement les		
impacts sur les droits de l'homme		
Processus de prise de décision en interne, budget et surveillance		
pour répondre efficacement aux impacts sur les droits de		
l'homme		
Processus pour fournir ou coopérer dans la résolution d'impacts		
négatifs sur les droits de l'homme que l'entreprise a causés ou		
auxquels elle a contribué		
Processus ou programmes en place pour soutenir les droits de		
l'homme par: le cœur de métier, investissement social, plaidoyer,		
partenariats etc.		
Autres bonnes pratiques établies ou naissantes, ou cause de		
l'omission du critère		
Critère 5 : La COP décrit les mécanismes de contrôle e	et d'évaluation en place pour l'intégration des principes lié	aux droits de
l'homme		
Bonne pratique	Réponse de l'entreprise	Référence dans la COP
Politiques, procédures et activités planifiées		
Système pour surveiller l'efficacité et la mise en œuvre des	Encadrer les pratiques : réduire les risques de manquements à l'éthique	p.12/13
politiques de droits de l'homme, avec des mesures quantitatives	+ le contrôle et l'audit interne : contrôle du respect des principes éthiques	
et qualitatives	du Groupe sont déployés au sein des directions fonctionnelles concernées et	
	par la direction du contrôle interne du Groupe.	
Suivi des retours d'informations internes et externes		
Examen de la direction pour contrôler et améliorer les résultats		
Processus pour gérer les incidents que l'entreprise a causés ou		
auxquels elle a contribué pour les parties prenantes		
Mécanismes de plainte légitimes, accessibles, réguliers,	Comité d'éthique - whistleblowing	
équitables, transparents, compatibles avec la loi, sources	y	
d'apprentissage continu, basés sur l'implication et le dialogue		
a app. ssage continu, sases sai i implication et le didiogue		p.14
Résultats de l'intégration des principes relatifs aux droits de		
l'homme		
Autres bonnes pratiques établies ou naissantes, ou cause de		
l'omission du critère		
Politiques et precédure	es fiables concernant les Normes internationales du travail	
Foiltiques et procedure		

Bonne pratique	Réponse de l'entreprise	Référence dans la COP
Politiques, procédures et activités planifiées	les axes essentiels de la politique RH + priorités par axes	p.106
Référence aux conventions internationales pertinentes et à d'autres normes internationales dans les politiques d'entreprises	Le 1er juillet 2013, Veolia, en la personne de son PDG, a signé la Déclaration de Séoul à l'Organisation internationale du travail (OIT) à Genève	p.8
Réflexion sur la pertinence des principes relatifs aux normes du travail pour l'entreprise		
Politique d'entreprise écrite pour respecter les droits du travail nationaux, les standards internationaux dans les activités internationales, et engager le dialogue avec les représentants d'organisation d'employés	En lien avec son adhésion au Global Compact, Veolia veille tout particulièrement à la qualité du dialogue social dans sa politique ressources humaines. Aussi, le Groupe s'est fixé comme exigence d'en faire un élément majeur de sa cohésion sociale et de sa performance économique et sociale + Transformer le Groupe en associant les partenaires sociaux : En fonction des législations locales des négociations sont systématiquement menées avec les représentants du personnel afin d'aboutir aux accords adéquats.	p.120 p.107
Intégration de références aux principes contenus dans les normes internationales du travail dans les contrats avec les fournisseurs et autres partenaires professionnels pertinents	les exigences de développement durable sont progressivement intégrées dans les contrats signés avec les fournisseurs à travers une clause dédiée. [] cette clause, [] couvre les domaines de l'environnement, de l'éthique et du social, intègre les engagements du Groupe en termes de prévention santé -sécurité et de diversité et peut être adaptée en fonction des enjeux propres aux familles d'achats.	p.131
Engagements spécifiques et politiques de Ressources humaines alignés avec les priorités de développement national ou les priorités de travail décent dans les pays d'opération	Plan d'action mondial diversité-égalité des chances 2012-2015 : des accords visant l'égalité des chances et la lutte contre les discriminations sont pris au niveau des pays.	p.123/124
Participation et leadership dans les efforts plus larges des organisations d'employeurs pour relever collectivement les défis concernant les normes du travail dans les pays d'opération	<u>Partenariats</u> : Observatoire de la RSE (coopération à la rédaction d'un guide); commission association française des managers de la diversité pour le maintien dans l'emploi et la gestion de carrière des personnes en situation de handicap	p.124
Engagement structurel avec un syndicat international, éventuellement via un accord-cadre mondial Autres bonnes pratiques établies ou naissantes, ou cause de		
l'omission de ce critère		
Critère 7: La COP décrit les systèmes de management en p	, , , ,	
Bonne pratique	Réponse de l'entreprise	Référence dans la COP

Politiques, procédures et activités planifiées	1	
Evaluations des risques et impacts concernant les normes du travail	L'univers des risques Groupe permet [] de classer les risques de toute nature (stratégiques, opérationnels, RH, financiers, systèmes d'information, etc.)	p.10
Mécanismes de dialogue avec les syndicats pour discuter régulièrement et vérifier les progrès de l'entreprise relatifs aux	Le Groupe concrétise ses engagements par la signature d'accords de Groupe avec les organisations syndicales représentative	p.121
normes du travail	Au sein de Veolia, plus de 1 200 accords sociaux signés au niveau des métiers et des exploitations viennent compléter les directives et accords	p.120
Attribution des responsabilités relatives aux normes du travail dans l'organisation	<u>Prévention santé sécurité</u> : Une organisation matricielle a été mise en place pour structurer la politique sécurité au regard du nouveau schéma organisationnel du Groupe. <u>Diversité, égalité des chances</u> : Le Groupe s'appuie sur un réseau d'une	p.115/116
	cinquantaine d'interlocuteurs diversité issus des métiers et du campus pour	p.122
Sensibilisation interne et formation sur les normes du travail pour les dirigeants et les employés	Le Groupe propose aussi à ses dirigeants des parcours spécifiques de formation et de développement. L'un d'eux se focalise notamment sur le développement des compétences managériales + La formation certifiante lancée en mai 2011 pour les partenaires sociaux centraux en France et créée en partenariat avec l'Institut d'études politiques de Paris et l'association Dialogues [] une formation a été déployée pour le bureau puis les membres du comité de Groupe Europe.	P.109 p.120
Engagement actif avec les fournisseurs concernant les défis		p.120
relatifs aux normes du travail Mécanismes de plainte, canaux de communication et autres procédures disponibles pour les employés afin de rapporter des préoccupations, faire des suggestions ou demander conseil,	Comité d'éthique - whistleblowing	
conçus pour et fonctionnant en accord avec les représentants des organisations de travailleurs Autres bonnes pratiques établies ou naissantes, ou cause de		p.14
l'omission de ce critère Critère 8 : La COP décrit les mécanismes de contrôle et d'é	évaluation en place pour l'intégration des principes liés aux normes d	u travail
Bonne pratique		Réponse de l'entreprise
Politiques, procédures et activités planifiées		

Système pour tracer et mesurer la performance	un tableau de bord permet de suivre l'évolution des indicateurs de progrès à tous les niveaux. Ce tableau de bord est partagé annuellement avec les représentants du personnel du comité de Groupe France et Europe et est accessible à l'ensemble de nos parties prenantes	p.106
Dialogues avec les représentants des organisations de travailleurs pour vérifier régulièrement les progrès effectués et identifier conjointement les priorités pour l'avenir	Au niveau du Groupe au sein des bureaux et comités de Groupe France et Europe, représentant respectivement 33 % et 68 % des salariés. Des séminaires des organisations syndicales représentatives sont reconduits chaque année	p.120
Audits ou autres mesures pour contrôler et améliorer les conditions de travail des entreprises dans la chaine logistique	26 % des fournisseurs référencés dans la base contrats du Groupe ont été évalués sur leur performance RSE depuis 2011. Les résultats de ces évaluations RSE permettent d'engager des démarches d'amélioration ciblées en collaboration avec les fournisseurs, à travers des plans d'action ou audits sur site	p.131
Processus pour impliquer positivement les fournisseurs pour aborder les défis par des systèmes pour améliorer les pratiques sur les lieux de travail	Favoriser le recours au secteur protégé : la direction achats Groupe s'est engagée en 2013 dans une démarche favorisant le recours au secteur du travail protégé et adapté, notamment sur des catégories d'achats cibles [] Afin de sensibiliser et encourager les acteurs de l'ensemble de la filière achats à soutenir l'emploi des travailleurs en situation de handicap, un nouveau programme de formation d'une demi-journée a été développé	p.129
Résultats de l'intégration des principes relatifs aux Normes du travail	En cohérence avec ces axes prioritaires, un tableau de bord permet de suivre l'évolution des indicateurs de progrès à tous les niveaux. Ce tableau de bord est partagé annuellement avec les représentants du personnel du comité de Groupe France et Europe et est accessible à l'ensemble de nos parties prenantes sur le site Internet du Groupe	p.106 + p.120 à 124
Autres bonnes pratiques établies ou naissantes, ou cause de l'omission de ce critère	Trophées des initiatives sociales afin de mettre en lumière des actions en faveur de la solidarité, l'équité sociale, l'employabilité des collaborateurs et la prévention santé et sécurité	p.121
	ures fiables concernant la protection de l'environnement politiques précis dans le domaine du respect de l'environnement	
Bonne pratique	Réponse de l'entreprise	Référence dans la COP
Evaluations des risques et impacts concernant les conditions de travail		

Référence aux conventions internationales pertinentes et à	Pacte Mondial ; norme ISO 14001; objectifs d'Aïchi adoptés à Nagoya	p.8
d'autres dispositifs internationaux		p.54/55
		+ p.77
Réflexion sur la pertinence de la gestion durable de l'environnement pour l'entreprise	Le SME de Veolia s'appuie sur un référentiel d'exigences, décliné par activité jusqu'aux entités opérationnelles. Il spécifie des exigences particulières pour les installations prioritaires, installations les plus contributives en termes d'impact. Ces activités ont été complétées, en 2009, par les activités sensibles, c'est -à -dire celles pouvant présenter un impact environnemental de criticité majeure, même si sa probabilité d'occurences est faible (tours	
	gáraráfrigárantas	p.64
Politique d'entreprise écrite sur la gestion durable de l'environnement	Objectifs environnementaux déclinés en 4 axes : lutte contre le changement climatique, biodiversité, réduction des pollution et protection de la santé et préservation des ressources. Démarche bidodiversité du Groupe avec l'IUCN	p.50 p.87
Intégration de standards environnementaux minimums dans les	les exigences de développement durable sont progressivement intégrées	
contrats avec les fournisseurs et autres partenaires	dans les contrats signés avec les fournisseurs à travers une	
professionnels importants	clause dédiée. [] cette clause, [] couvre les domaines de	400
	l'environnement. de l'éthiaue et du social	p.130
Engagements spécifiques et objectifs pour des années déterminées	plan environnemental 2012-2014	p.51
Autres bonnes pratiques établies ou naissantes, ou cause de l'omission de ce critère		
	place pour intégrer les principes relatifs à l'environnement	
Bonne pratique	Réponse de l'entreprise	Référence dans la COP
Politiques, procédures et activités planifiées		
Evaluations des risques et impacts environnementaux	La maîtrise des risques sanitaires et environnementaux est un des fondamentaux du Groupe. Depuis 2002, le système de management environnemental (SME) []	p.10
	permet notamment d'évaluer l'impact sur l'environnement et la conformité à la réglementation et aux exigences internes de l'entreprise	p.53
Evaluations de l'impact du cycle de vie des produits, assurant des		
politiques de gestion écologiques Attribution des responsabilités dans l'organisation	voir organigramme du système de management environnemental	p.53
	g - g	۲.00

Sensibilisation interne et formation sur la gestion durable de l'environnement pour la direction et les employés	Le réseau des campus Veolia met à disposition des entités opérationnelles une offre de formation environnementale, élaborée sur demande des comités métiers du Groupe	p.55
	+ 4.3 : informer, former et sensibiliser collaborateurs et les parties	p.85
Mécanismes de plainte, canaux de communication pour		
rapporter des préoccupations ou demander conseil concernant		
les impacts environnementaux		
Autres bonnes pratiques établies ou naissantes, ou cause de		
l'omission de ce critère		
	évaluation en place pour l'intégration des principes liés à l'environn	
Bonne pratique	Réponse de l'entreprise	Référence dans la COP
Politiques, procédures et activités planifiées		
Système pour tracer et mesurer la performance basé sur des mesures de performance standardisées	Reporting environnemental : Le Groupe a mis en place depuis 2004 un processus de reporting sur la base d'indicateurs propres au pilotage de son activité et aux attentes des parties prenantes. [] les règles de contrôle et de vérification, sont précisées dans le protocole de reporting environnemental	p.52
Examen de la direction pour contrôler et améliorer les résultats	Le SME est animé par un comité de pilotage environnemental qui regroupe les acteurs en charge des problématiques environnementales de chaque activité et assure la transmission des informations et la coordination des plans d'action.	p.53
Processus pour gérer les incidents	Odeurs : En cas de nuisance perçue, le Groupe privilégie le dialogue avec les riverains. Par exemple, l'élaboration d'un jury de nez, composés de riverains du site ou la mise en place d'un numéro de téléphone dédié, peut permettre de mieux déterminer la gêne	
	odorante et de prendre les mesures adantées	p.71
Audits ou autres mesures pour contrôler et améliorer la performance des entreprises de la chaîne logistique concernant les impacts environnementaux.	Promouvoir les comportementsresponsables des producteurs de déchets àtravers la tarification incitative 26 % des fournisseurs référencés dans la base contrats du Groupe ont été évalués sur leur performance RSE depuis 2011. Les résultats de ces	p.102
Résultats de l'intégration des principes relatifs à l'environnement	évaluations RSE permettent d'engager des démarches d'amélioration ciblées en collaboration avec les fournisseurs, à travers des plans d'action ou audits sur site	p.131
nesultats de i integration des principes relatifs à l'environnement		
Autres bonnes pratiques établies ou naissantes, ou cause de l'omission de ce critère	VES CO2 TOOL (application pour calculer ses émissions générées) Water impact index	p.60/89

Politiques et prod	édures fiables concernant la lutte contre la corruption	
Critère 12 : La COP formule des engagements, stratégies o	ou politiques précis dans le domaine de l'anti-corruption	
Bonne pratique	Réponse de l'entreprise	Référence dans la COP
Politiques, procédures et activités planifiées		
Soutien de la direction envers la lutte contre la corruption	Depuis 2010, la direction générale de Veolia a confié la mise en application et le contrôle de la politique éthique du Groupe au secrétariat général	p. 12 COP + annexe Guide éthique
Politique formelle et publique de tolérance-zéro pour la corruption		
Engagement de se conformer à toutes les lois relatives à la corruption, mise en place de procédures pour connaître la loi et surveiller ses évolutions	Veolia s'attache à lutter contre la corruption, dans tous les pays où le groupe intervient. A cet effet, le Groupe déploie un certain nombre de dispositifs internes destinés à réduire les risques de manquement à l'éthique	p12 COP (encadrer les pratiques) + annexe Guide éthique p.7
Déclaration de soutien aux structures légales régionales et internationales pertinentes	Veolia considère que la conformité est une exigence incontournable. Le groupe sensibilise régulièrement ses collaborateurs sur le respect des léaislations et réalementations applicables.	annexe Guide éthique p.6
Politiques détaillées pour les zones à hauts risques de corruption		
Politique anti-corruption concernant les partenaires professionnels	De nombreux guides et dispositifs internes ont été déployés à cet effet cf. Encadrer les pratiques	p.12/13
Autres bonnes pratiques établies ou naissantes, ou cause de l'omission de ce critère		
Critère 13: La COP décrit les systèmes de management en	place pour intégrer les principes relatifs à la lutte contre la corruptio	n
Bonne pratique	Réponse de l'entreprise	Référence dans la COP
Politiques, procédures et activités planifiées		
Réalisation d'évaluation des risques pour les potentielles zones de corruption	Le programme annuel de l'audit interne, [] s'appuie sur la cartographie des risques majeurs du Groupe [] L'audit interne intervient systématiquement sur les risques de fraude afin de préconiser les renforcements pécessaires.	p.13
Procédures des Ressources humaines qui soutiennent l'engagement ou la politique anti-corruption, incluant communication et formation pour tous les employés	Veolia appuie sa démarche sur des actions de formation destinées à enraciner la culture éthique de ses collaborateurs	p.12

Séparation des pouvoirs en interne pour assurer la cohérence avec l'engagement anti-corruption	Comité d'éthique : Pour garantir la liberté de jugement des membres du Comité d'éthique, ils ne peuvent recevoir d'instruction de la direction générale de la Société et ils ne sont pas révocables pendant la durée de leur mandat. [] Pour exercer sa mission, le comité est investi de toute l'autorité	
	nécessaire	p.14
Actions prises pour encourager les partenaires professionnels à		
prendre des engagements anti-corruption		
Responsabilité de la direction pour mettre en œuvre les		
engagements et politiques anti-corruption		
Canaux de communication et mécanismes de suivi pour	Comité d'éthique	
rapporter les préoccupations ou demander conseil		p.14
Comptabilité interne et procédures d'audits concernant l'anti-	Des dispositifs de contrôle du respect des principes éthiques du Groupe sont	
corruption	déployés au sein des directions fonctionnelles concernées et par la direction	
	du contrôle interne du Groupe. Un reporting fraude a été mis en place en	
	2005 par la direction du contrôle interne.	p.13
Autres bonnes pratiques établies ou naissantes, ou cause de	j;	
l'omission de ce critère		
Critère 14 : La COP décrit les mécanismes de contrôle et d	évaluation en place pour l'intégration des principes liés à l'anti-corru	uption
Bonne pratique	Réponse de l'entreprise	Référence dans la COP
Politiques, procédures et activités planifiées		
Examen de la direction pour contrôler et améliorer les résultats	Chaque semestre, le directeur général et le directeur financier de toutes les sociétés consolidées du Groupe sont tenus de déclarer si des fraudes sont survenues. Chaque fraude fait l'objet d'une analyse de la part du management de Veolia pour identifier les éventuelles faiblesses des contrôles internes et les actions correctives à mettre en place dans l'entité concernée et le cas échéant dans d'autres filiales du Groupe. [] Les enseignements tirés de cette information sont	p.13
Processus pour gérer les incidents	voir ci-dessus	p.13
Cas judiciaires publics concernant la corruption	chapitre 20.4 Procédures judiciaires et arbitrage, du document de référence	annexe doc de ref p.439
Utilisation d'assurance externe indépendante pour les		
programmes anti-corruption		
Résultats de l'intégration des principes relatifs à la lutte contre la		
corruption		
corruption Résultats des mesures de lutte contre la corruption		

Autres bonnes pratiques établies ou naissantes, ou cause de		
l'omission de ce critère		
II. Agir pour so	utenir les objectifs plus larges des Nations Unies	
Critère 15: La COP décrit les contributions du cœur de mé		
Bonne pratique	Réponse de l'entreprise	Référence dans la COP
Politiques, procédures et activités planifiées		
Aligner la stratégie du cœur de métier avec un ou plusieurs	La reconnaissance du droit à l'eau :	
Objectifs des Nations Unies pertinents	Veolia, en tant qu'acteur modeste à l'échelle de ce défi, continue d'oeuvrer	
	avec ses partenaires, les autorités publiques, pour faire respecter ce droit à	
	travers des programmes d'accès techniquement	
	amhitieux et socialement innovants	p.6
Développement de produits, services et de modèles	Création et développement de la Grameen Veolia Water - expérience de	
d'entreprises qui contribuent aux objectifs et thèmes des Nations	social business	. 25
Unies		p.25
Adopter ou modifier les procédures opérationnelles pour	Pour contribuer à l'effort collectif pour la réalisation des objectifs du	
maximiser la contribution aux objectifs et thèmes des Nations	Millénaire pour le développement. [], le Groupe a développé une	
Unies	ingénierie sociétale applicable à tous ses métiers, intégrant des innovations	
	techniques, financières, juridiques ainsi qu'un marketing et une	p.20-26
Autres bonnes pratiques établies ou naissantes, ou cause de	communication adantés hantisée ACCFS	p.20 20
l'omission de ce critère		
Critère 16 : La COP décrit des investissements stratégique	s sociaux et de philanthropie	
Bonne pratique	Réponse de l'entreprise	Référence dans la COP
Politiques, procédures et activités planifiées	The second of the second	
Rechercher des investissements sociaux et des contributions	Activités de solidarité internationale et urgence humanitaire de la fondation	
philanthropiques liés au cœur de métier ou au contexte	Veolia	
opérationnel de l'entreprise	veonu	p.46
Coordonner ses efforts avec d'autres organisations et initiatives	Dialogue avec les organisations pour le développement (groupes	
pour amplifier- et ne pas nier ou dupliquer- les efforts d'autres	thématiques du global compact, R20, UN-Habitat, etc.) et participation aux	
contributeurs	plate-formes multi-acteurs (Vivapolis, Partenariat françaios pour l'eau,	
	pôles de compétitivités, etc.)	p.36-38
Assumer la responsabilité pour les effets intentionnels ou non		
des investissements, respecter les coutumes locales, traditions,		
religions et priorités des individus et des groupes des parties		
prenantes		

Autres bonnes pratiques établies ou naissantes, ou cause de		
l'omission de ce critère		
Critère 17 : La COP décrit une prise de position et un enga	gement en matière de politique publique	
Bonne pratique	Réponse de l'entreprise	Référence dans la COP
Politiques, procédures et activités planifiées		
Engagement public sur l'importance d'agir sur un ou plusieurs objectif(s)/thème(s) des Nations Unies	À travers sa charte développement durable, Veolia s engage à «contribuer au développement économique et social local et à la réalisation des objectifs internationaux en matière d'accès aux services essentiels »	p.18
Encourager les dirigeants d'entreprises à participer à des sommets, conférences au sujet des politiques publiques en relation avec les thèmes des Nations Unies	Lors du dernier forum mondial de l'eau (Marseille 2012), Veolia a renouvelé son engagement, par le biais de Aquafed à travailler de manière constructive avec les gouvernements et les autorités publiques, afin de contribuer à la fourniture de services d'eau et d'assainissement de bonne qualité ainsi qu'à résoudre localement et au niveau mondial les défis de l'eau	p.18
Autres bonnes pratiques établies ou naissantes, ou cause de l'omission de ce critère		
Critère 18 : La COP décrit des partenariats et une action co	ollective	
Bonne pratique	Réponse de l'entreprise	Référence dans la COP
Politiques, procédures et activités planifiées		
Développer et implémenter des partenariats avec des organisations publiques ou privés sur le cœur de métier, les investissements sociaux et ou plaidoyer	Veolia au travers de sa filiale Proactiva est partenaire de la ville de Montería, en Colombie et l'accompagne depuis plusieurs années dans sa démarche de lutte contre le changement climatique. En 2010, la municipalité a choisi d'innover en devenant la première ville colombienne à calculer son empreinte carbone, sur la base du savoir-faire de son	p.29
	nartanairo privá. Proactiva	μ.23
Rejoindre des pairs de l'industrie, des entités des Nations Unies et/ou des parties prenantes sur des initiatives contribuant à la résolution des défis communs et des dilemmes au niveau local ou global	nartenaire privé. Proactiva Veolia est membre actif de la campagne urbaine mondiale pilotée par le programme UN-Habitat, l'agence des Nations Unies qui promeut l'urbanisation durable. [] le Groupe a pu exposer ses solutions en matière de gestion performante et durable de services urbains. Cela lui a permis d'être qualifié pour rejoindre un groupe d'experts internationaux chargés de préparer la conférence Habitat III (2016)	p.36-37

Critère 19 : La COP décrit l'engagement du Président et de		
Bonne pratique	Réponse de l'entreprise	Référence dans la COP
Politiques, procédures et activités planifiées		
Le PDG délivre un engagement public explicite, démontre un	Editorial "Notre entreprise se mobilise" dans le Guide éthique du Groupe	
leadership personnel concernant la RSE et l'engagement envers	+ Lettre d'accompagnementde la COP	
le Global Compact		annexe Guide éthique p.2
Le PDG promeut des initiatives améliorant la durabilité du	Entretien " UN MODÈLE ÉCONOMIQUE DURABLE ET PERFORMANT" du	
secteur d'activité de l'entreprise et conduit le développement de		Annexe RADD p.10-13
standards pour l'industrie	+ achats responsables : Veolia s'engage également sur ce sujet auprès de	
	différentes parties prenantes et instances clés : en contribuant à la	
	rédaction de la norme achats responsables publiée par l'Afnor, en	
	soutenant diverses initiatives sectorielles et en participant à des comités	p.127
	d'exnerts interentrenrises	μ.127
Le PDG mène l'équipe de direction exécutive dans la conception		
de la stratégie de développement durable, définissant les buts et		
surveillant leur mise en œuvre Intégrer les critères de développement durable et les principes		
du Global Compact aux objectifs et programmes d'intéressement		
pour la direction		
Autres bonnes pratiques établies ou naissantes, ou cause de		
l'omission de ce critère		
Critère 20 : La COP décrit l'adoption par le Conseil d'admir	nistration et la surveillance	
Bonne pratique	Réponse de l'entreprise	Référence dans la COP
Politiques, procédures et activités planifiées		
Le Conseil d'administration assume la responsabilité et la		
surveillance de la stratégie et de la performance long terme de		
RSE		
Le Conseil d'administration établit un Comité ou attribue la RSE à	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	
un membre du Conseil.	d'évaluer la stratégie et les politiques recherche et développement et	
	développement durable du Groupe et de proposer son avis et ses	p.9 COP
	recommandations au conseil d'administration. Le comité s'est réuni trois	p.9 COF
	fois en 2013	+
	Jacaues Aschenbroich (président)	Annexe RADD p.65-66
Le Conseil approuve le reporting formel en matière de la RSE		
(COP)		
Autres bonnes pratiques établies ou naissantes, ou cause de		
l'omission de ce critère		<u> </u>

Bonne pratique	Réponse de l'entreprise	Référence dans la COF
Politiques, procédures et activités planifiées		
Responsabilité de l'entreprise publiquement reconnue pour ses impacts sur les parties prenantes internes et externes.	La manière dont notre entreprise s'inscrit dans son environnement, traite ses salariés et dialogue avec ses parties prenantes, détermine sa recevabilité à produire, à vendre et sa « licence à opérer ».	p.27
	Comité de critical friends : Ce comité réunit dix personnalités, moitié françaises et moitié internationales, des mondes associatif, institutionnel et académique. Ce comité s'est réuni deux fois au cours de l'année 2013 en présence du PDG et de membres du comité exécutif. Afin de mieux intégrer ce dialogue positif à la stratégie de l'entreprise, il a été décidé que le président de ce comité rendrait compte chaque annéede ses propositions et positions devant les instances de gouvernance de Veolia.	p.28
Consulter les parties prenantes concernant les dilemmes et défis de mise en œuvre et les inviter à prendre activement part à l'examen de la performance	Dispositifs de relations consommateurs et de médiation avec les usagers au niveau national (en Colombie, Equateur, France, Maroc, etc.)	p30-32
Établir des canaux de communication pour s'engager avec les salariés et autres parties prenantes pour entendre leurs idées, aborder leurs préoccupations et protéger les "lanceurs d'alerte"	Comité d'éthique - whistleblowing	p.14
Autres bonnes pratiques établies ou naissantes, ou cause de 'omission de ce critère		
	ANNEXE: Economie et Paix	
Questions pour les participa	nts ayant répondu "Oui" à la première question d'auto-évaluation	
	tions du cœur de métier de l'entreprise dans les zones à haut risque	
Bonne pratique	Réponse de l'entreprise	Référence dans la COF
Politiques, procédures et activités planifiées		
Informations sur la manière dont les politiques, stratégies et opérations ont été adaptées au contexte spécifique des zones à haut risques ou de conflits basé sur la « due diligence »		

Adhésion aux meilleures pratiques même où la loi nationale		
établie une norme inférieure, y compris dans la gestion des		
services de sécurité		
Gestion de la chaîne logistique pour éviter de contribuer au	La politique achats durables développées par Veolia s'artiocule autour de 3	p.126
conflit par les décisions d'achat et les pratiques	axes : i. engagement des acheteurs vis-a-vis du développement durable, ii.	
	développement d'actions d'achats responsables, iii. prise en compte de	
	l'engagement et de la performance RSE des fournisseurs	
Autres bonnes pratiques établies ou naissantes		
2. La COP décrit les politiques et pratiques liées aux relati	ons avec les gouvernements dans les zones à haut risques ou affectée	es par des conflits
Bonne pratique	Réponse de l'entreprise	Référence dans la COP
Politiques, procédures et activités planifiées		
Evaluation des opportunités pour un engagement constructif		
avec les acteurs du gouvernement afin de soutenir la paix		
Mesures engagées pour éviter toute complicité dans la violation		
des droits de l'homme par les acteurs du gouvernement		
Pratiques de management visant à prévenir les relations	Veolia s'attache à lutter contre la corruption, dans tous les pays où le	Annexe guide éthique p.6
corrompues avec les représentants des gouvernements	groupe intervient. Cela passe notamment par l'affirmation de cette règle de	
	conduite dans toutes ses relations d'affaires et la sensibilisation régulière	
	des collaborateurs du groupe au respect des réglementations auxquelles	
	Veolia est soumis	
Autres bonnes pratiques établies ou naissantes		
	et les activités d'investissement social stratégique de l'entreprise da	ns les zones à haut
risques ou affectées par des conflits		
Bonne pratique	Réponse de l'entreprise	Référence dans la COP
Politiques, procédures et activités planifiées		
Evaluation des opportunités pour un engagement constructif		
avec les acteurs du gouvernement afin de soutenir la paix		
Mécanismes d'implication des parties prenantes dans		
l'entreprises et les opérations contractuelles		

Approches de l'implication des parties prenantes incluant la société civile, les organisations internationales etc.	On peut citer l'aide au Mali, dévasté par le conflit qui s'y est déroulé en 2012-2013, et aux populations déplacées, au travers de projets portés par l'État malien (alimentation en eau par réhabilitation ou réalisation de forages, aide à la reconstruction) ainsi qu'en Sierra Leone, dans les quartiers de sa capitale, Free Town, touchés par une épidémie de choléra, la mise en place d'un système de	p.47
Actions pour une relation constructive et pacifique entre la	chloration en liane du réseau de distribution d'eau	
communauté et l'entreprise		
Projets d'investissements sociaux durables		
Autres bonnes pratiques établies ou naissantes		